

## Compte-rendu du Conseil municipal du 19 octobre 2018, à 18h30

### Penne - Tarn

Présents : **Kretz** Jean-Luc, **Doumerc** Paul, **Lacombe** Jean-Jacques, **Dugué** Amélie, **Coutou** Elisabeth, **Lefranc** Paul, **Maffre** Serge, **Damo** Jacqueline, **Besse** Sylvie.

Absents représentés : **Delabre** Philippe (procuration à Besse Sylvie), **Letellier** Axel (procuration à Kretz Jean-Luc).

Absents : **Jadelot** Antoine, **Remond** Benjamin, **Guémin** Pierre.

Secrétaire de séance : **Besse** Sylvie

### Ordre du jour :

#### Délibérations

- Défense Incendie
- Attributions marchés
- Emprunt pour travaux
- Décision modificative des budgets
- Mise à disposition d'un local
- Occupation du domaine public
- Compétence eau/assainissement
- Délégué à la protection des données

#### Informations Diverses

- Organisation cérémonie du 11 novembre
- Installation infirmière
- Point sur Grand Site

### Délibérations

#### Défense Incendie

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes relative à l'inscription de la liste des voies de la commune de Laparrouquial dites « d'intérêt communautaire » et à la création d'un service intercommunal DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

#### Attributions de marchés

Le Conseil approuve à l'unanimité la décision de retenir respectivement l'Entreprise Gillet pour la rénovation de la toiture de l'ancienne Poste pour un montant de 23.100 euros et l'Entreprise Lefranc pour la rénovation de la toiture de l'ancienne école de Roussergues pour un montant de environ 24 300 euros.

### Emprunt pour travaux

Le Conseil approuve à l'unanimité la décision de procéder à un emprunt à taux fixe auprès de la banque Crédit Agricole pour réaliser les travaux de rénovation énergétique de la Salle Polyvalente, de rénovation de toiture de l'ancienne Poste et de rénovation de toiture de l'ancienne école de Roussergues pour un montant de 250 000 euros remboursables sur une période de 15 ans au taux de 1,6% dont les intérêts se monteront à 33 000 euros (ce choix a été préféré à celui d'une période de 20 ans qui aurait engendré un surcoût de 20 000 euros).

### Décision modificative des budgets

Le Trésor Public demande à la commune de régulariser une anomalie d'écriture sur l'Actif du Budget : les dépenses de « Frais d'études » thermographiques pour la Salle polyvalente (1 616 euros) doivent être reportées dans la rubrique « Travaux à réaliser ». Délibération approuvée à l'unanimité.

### Mise à disposition d'un local

Le Conseil approuve à l'unanimité la décision de mettre à disposition, à titre gratuit jusqu'à la fin du présent mandat, un local situé dans la maison communale au-dessus de l'épicerie pour l'installation d'un cabinet d'infirmier libérale qui sera occupé par Madame Plantade.

### Occupation du domaine public

Le Conseil s'oppose à l'unanimité à une demande de mise en place d'une barrière amovible sur le chemin rural n°80 longeant une propriété privée au lieu-dit la Boulbène, considérant que le domaine public doit rester public.

### Compétence eau/assainissement

Le Conseil approuve à l'unanimité la décision de s'opposer au transfert de compétence Eau/Assainissement collectif à la Communauté de Communes comme vient de le permettre depuis août 2018 une modification de la loi NOTRe, et ce jusqu'en 2026, date à laquelle le transfert sera rendu obligatoire.

### Délégué à la protection des données

Le conseil approuve à l'unanimité la mise en place d'un Délégué mutualisé à la protection des Données (DPD), mutualisé par l'Association des Maires et Elus Locaux du Tarn afin d'offrir un niveau optimal de protection aux données traitées. Le coût du service serait de 280 euros la première année et 196 euros les suivantes.

## **Informations diverses**

### Organisation de la cérémonie du 11 novembre

A l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14/18, outre un discours officiel, une commémoration pennole se déroulera du 4 au 11 novembre autour d'un spectacle musical, d'une conférence théâtralisée, d'une exposition d'archives locales avec film et diaporama et de lectures de récits de guerre pennols, à l'initiative de bénévoles regroupés autour de Mirabilia. La réunion du Conseil Municipal se tiendra ultérieurement.

### Réforme des listes électorales

Dans le cadre de la gestion de la réforme des listes électorales, les communes doivent contrôler la mise à jour du répertoire électoral pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une commission est chargée de contrôler et examiner les recours administratifs avec la participation d'un élu municipal : Paul Lefranc est nommé à cet effet.

### Ramassage d'encombrants

Plusieurs pénols ont souhaité l'enlèvement de déchets encombrants à leur domicile par les services communaux. Les déchets encombrants sont « considérés comme des déchets ménagers », seul l'EPCI peut décider de ce ramassage et du traitement qui en suit car il en possède la compétence.

Le Conseil demande réflexion pour répondre à cette demande.

### Subvention école de danse

L'Ecole de Danse de Cordes (AEDC), fréquentée par 3 enfants de la commune, a déposé une demande de subvention. Le Conseil donne son accord pour une somme de 100 euros.

### Climatisation à l'épicerie

Afin de pallier la surchauffe du local due aux appareils réfrigérants Madame Cécile Martrou demande la possibilité d'une aide de la commune pour installer une climatisation.

Avant de répondre à cette demande qu'il considère, le Conseil demande réflexion afin de trouver la solution la moins énergivore.

### Comité de Direction de l'EPIC

Paul Doumerc informe qu'il laisse sa place d'élu au comité de Direction de l'EPIC de Tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour à Jean-Luc Kretz, et rejoint le même comité en tant que membre du collège de la société civile.

### Questions du public

Intervention de M. Poussou demandant la modification de l'emplacement d'un portail l'empêchant d'accéder à son terrain. Le dit portail est situé sur la voie publique au profit d'une personne privée.

Le Conseil acquiesce à sa demande et s'efforcera de l'aider à résoudre ce problème.

### Point sur Grand Site

L'information est reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

.....

Séance close à 20h30.

La réunion du prochain conseil est prévue début décembre.

